



HAL
open science

Variations prosodiques et syntaxiques en français parlé : le cas des anaphoriques nominaux

Isabelle Léglise

► **To cite this version:**

Isabelle Léglise. Variations prosodiques et syntaxiques en français parlé : le cas des anaphoriques nominaux. *Linx*, 2000, 42, pp.73-87. halshs-00137721

HAL Id: halshs-00137721

<https://shs.hal.science/halshs-00137721>

Submitted on 21 Mar 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Isabelle LEGLISE
leglise@vjf.cnrs.fr

Variations prosodiques et syntaxiques en français parlé : le cas des anaphoriques nominaux

L'origine de ce travail se trouve dans la remarque de l'utilisation, en français parlé, de structures syntaxiques non décrites, proches de formes décrites dans la littérature sous les termes de : dislocation, détachement, GN sans nom, incise, mais offrant des variations (présence ou non de la préposition "de", présence ou non d'une pause). Des descriptions syntaxiques puis prosodiques des énoncés d'anaphoriques "lequel" et "en Qté" m'ont permis de décrire un système de six formulations possibles d'un même événement, dont trois non décrites, répondant à un schéma identique pour les deux structures. Les formulations non décrites semblent en développement, une généralisation à tous les anaphoriques nominaux paraît possible, bien que le système précédemment défini soit incomplet dans certains cas. Enfin, un recoupement entre ces descriptions et celles proposées dans la littérature m'a permis de découvrir que les structures étudiées semblaient être des variantes des structures décrites. Une analyse précise de la référence et des situations d'énonciation m'a alors permis d'isoler des critères de variation.

Une écoute attentive du français, tel qu'il se parle quotidiennement dans des situations de communication très variées, m'a permis de remarquer l'utilisation de structures syntaxiques, dont on ne possédait pas de description, très proches toutefois de structures décrites. Afin de réaliser la description de ces formes, un travail de terrain comprenant le repérage et l'enregistrement des données et un questionnaire visant à définir le degré d'acceptabilité des formes relevées ont été nécessaires. Le corpus, de plus de cent formes attestées, a été constitué par l'enregistrement de dialogues spontanés, d'entretiens téléphoniques, de cours universitaires, d'émissions de la radio et de la télévision française. Il comprend non seulement des énoncés comme (A), exemple de formes déjà décrites dans la littérature, mais de nombreux énoncés comme (B) dont il faut rendre compte.

- (A) J'en ai vu un / de film
Lequel / de film ? (/ pour pause)
- (B) **c'en est une vraiment belle / histoire**
Laquelle histoire ?

I. SYSTEME "LEQUEL"

1. LEQUEL / DE N

La structure la plus rencontrée et dont on trouve des descriptions notamment dans les grammaires, chez M. Gross (1967), J.C. Milner (1978), F. Corblin (1990), C. Blanche-Benveniste (1990), est de la forme "lequel + pause + de + N". Dans la majorité des énoncés recensés, cette forme se rencontre en début d'énoncé, intégrée dans la structure présentative "c'est...que" comme dans l'interrogative (1). Ces énoncés ont une séquence interchangeable avec celle des assertives et correspondent à ce que Frei nommait "interrogatives de type progressif".

- (1) A met un disque alors que toute la journée il a fredonné l'air de l'une des chansons
A-- C'est **laquelle / de chanson** / que je chantais moi ?

On trouve aussi la forme "lequel / de N" dans des interrogatives indirectes, comme en (2) :

(2) A présente l'article d'un chercheur situé dans un ouvrage

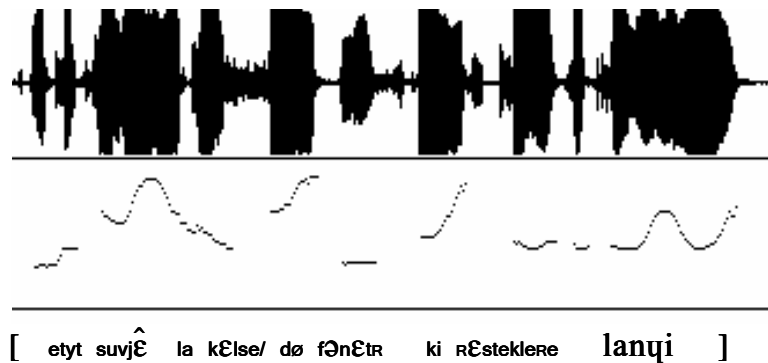
A-- C'est le chapitre euh / c'est / je sais plus **lequel / de chapitre** // fin c'est / je ne sais plus quel chapitre / vous m'excuserez

Courbe intonative

Le temps des pauses et la courbe intonative des énoncés ont été analysés, ce qui m'a permis de montrer que les structures étudiées étaient bien détachées¹. Le seuil de pause des locuteurs, déterminé d'après la méthode de D. Duez², se situe en dessous de 0"1. On note dans l'énoncé (3), qui suit le modèle "lequel / de N", une pause significative de 0"13 entre "laquelle c'est" et "de fenêtre"; on observe, de plus, des différences dans la direction de l'intonation. Il s'agit, en effet, d'un énoncé interrogatif à montées multiples. Notons les pics sur "souviens", "c'est", "fenêtre", "éclairée", "la nuit".

(3) A regarde l'immeuble dont B vient de parler

A-- Et tu te souviens **laquelle c'est / de fenêtre** / qui reste éclairée la nuit ?



Utilisation préférentielle³

La forme décrite "lequel / de N" peut apparaître dans toutes les situations; on note cependant son utilisation préférentielle dans des énoncés **ni déictiques ni anaphoriques**. C'est non seulement dans cette situation que les locuteurs du corpus l'ont le plus utilisée, mais elle est la seule forme du système à pouvoir remplir ce rôle en initiale thématique.

2. LEQUEL / N

La majorité des énoncés recensés en "lequel / N" se présente, comme lors des échanges (4) et (5) sous la forme de deux constituants : "lequel" suivi d'une pause suivie d'un nom.

(4) A et B sont à table, brusquement A se lève

A-- Et ! J'ai laissé mon sac dans la voiture!

B-- **Laquelle / voiture ?**

A-- La voiture à Domi

(5) A et B discutent des Jeux Olympiques d'Albertville (Fr. Inter, Inter 13-14, 11.02.94)

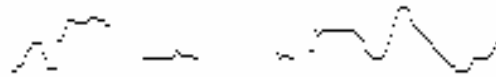
A-- On a l'impression que / les savoyards font un peu la tête / que ça n'a pas résolu leurs problèmes

B-- Les les **lesquels / problèmes ?**

Courbe intonative

Les mesures confirment qu'il s'agit de chaînes rompues : la pause entre "lequel" et le nom détaché est, dans (6), de 0"17. On observe sur le schéma intonatif une montée sur "lequel" et une ligne à hauteur moyenne très peu modulée sur "pull", avant de noter, après une pause, une montée interrogative sur "boule" et, à moindre échelle, sur "armoire".

- (6) A et B sont sur le point de quitter leur appartement, B est encore à l'intérieur
A-- Tu peux me prendre mon pull ?
B-- **Lequel /pull ?** // Celui que t'as mis en boule dans l'armoire ?



[ləkɛl pyl [...] bul[...]armwar]

Notons que le temps moyen de pause dans ces structures est de 0"15, et que ce schéma intonatif se répète à l'identique pour tous les énoncés du corpus à deux constituants : "lequel" et "N".

Utilisation préférentielle

Cette forme n'a été utilisée par les locuteurs du corpus qu'en situation anaphorique (à 70%) ou déictique et anaphorique (à 30%).

3. LEQUEL DE N

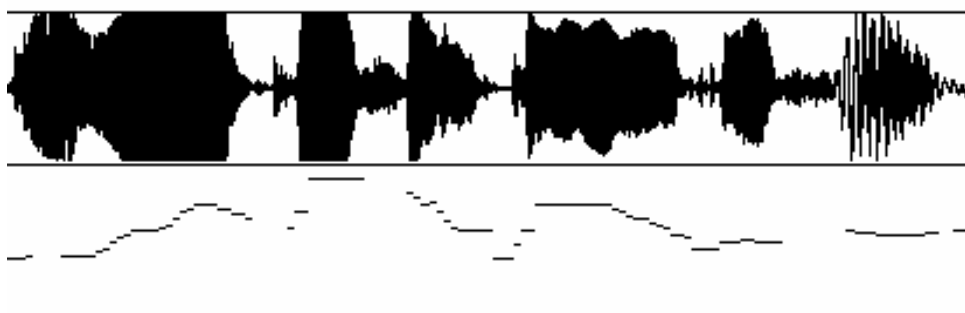
Ces formes se rencontrent presque uniquement intégrées dans des énoncés, soit en fin d'énoncé comme (7), soit associées à la structure "c'est...que" comme (8). Dans les deux cas, la séquence de ces énoncés est interchangeable avec celle d'une assertive. Ces éléments peuvent s'intégrer dans une structure plus développée avec une relative et être de la forme : "C'est lequel de N que".

- (7) A est en train de mettre le couvert et demande en ouvrant un placard
A-- Isabelle / je prends **lesquels de verres**

- (8) A vient chercher B pour retrouver une troisième personne dans un café.
B-- Euh vous êtes où / c'est **lequel de café ?**
A-- Le vert / en face de Jussieu / Le Relais Jussieu tu sais ?

Courbe intonative

Lors des transcriptions, nombre d'énoncés paraissaient correspondre au schéma des interrogatives en "lequel / de", mais aucune pause n'était perçue à l'oreille nue. L'énoncé (8) correspond en effet à ce cas, et le laps de temps entre les éléments "lequel" et "de café", n'est que de 0"03. Quant aux courbes intonatives, elles ne dénotent pas de rupture nette du schéma intonatif, il semble en fait qu'il y ait une continuité dans ce schéma.



[ø vu zɛ tu s e lə kɛl dø ka fe]

Utilisation préférentielle

La forme "lequel de N" est très préférentiellement utilisée en situation déictique, où seule "lequel / de N" peut la remplacer. Les emplois déictiques correspondent à 75% de son utilisation par les locuteurs du corpus. On trouve d'autre part quelques cas d'énoncés anaphoriques.

4. LEQUEL N

Forme non décrite, on en trouve une évocation chez Maingueneau (1991) avec l'énoncé (9). La majorité des énoncés attestés est composée de deux constituants : "lequel" et "N" comme (10), mais ces formes peuvent aussi être associées à la structure "c'est...que" comme en (12). Enfin, on trouve la forme "lequel N" insérée dans des énoncés interrogatifs indirects ou non interrogatifs, c'est le cas de (11) où "lequel N" est associé à la locution "n'importe..." en lieu et place de "quel" :

(9) **Lequel** livre tu veux ? (Maingueneau, 1991)

(10) Conversation téléphonique

A-- Bonjour, je vous téléphone pour le gîte

B-- **Lequel gîte** ? / chambre d'hôte ou de groupe ?

(11) Conversation à propos de graine pour faire du couscous

A-- En fait ça dépend de la grosseur de la graine

B-- Oui mais **n'importe laquelle graine** que tu prennes / de toutes façons il faut savoir la travailler sinon tu fais pas du bon couscous

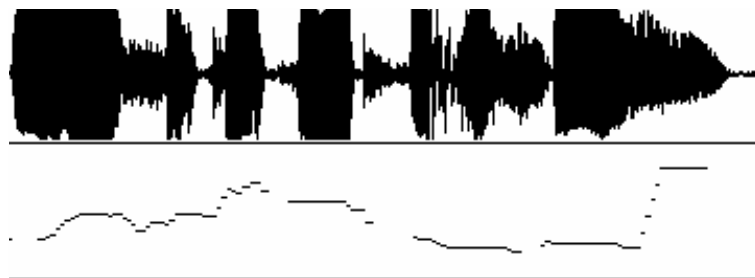
(12) A est en train de dessiner un graphe. L'un des points n'étant pas visible, B lui conseille d'en modifier les coordonnées

A-- Bon / c'est **lequel point** qu'il faut que je change ?

B-- Le quatre

Courbe intonative

Les mesures ont montré que le laps de temps (de 0"03) entre "lequel" et le nom qui suit est négligeable. Quant au schéma intonatif, il est assez ressemblant à ceux des énoncés en chaîne rompue, à savoir une montée sur "lequel" et un plateau sur le substantif suivant, mais la différence de direction est moins forte comme dans (12), et devient parfois une simple modulation.



[bɔ̃ se lə kɛl pwɛ ki fo kəʒəʃɑ̃ʒ]

Utilisation préférentielle

La forme "lequel N" est utilisée dans les mêmes situations que "lequel / N" en chaîne rompue. Ses emplois sont dans le corpus uniquement anaphoriques (à 75%) ou déictiques et anaphoriques (à 25%). Les deux formes semblent donc, entre elles, non pas être des variantes situationnelles, mais des variantes "stylistiques" de type inter ou intra-personnelles.

II. Système "En...Qté"

Lors des recherches sur les formes détachées en "de N", j'ai rencontré une structure souvent analysée dans la littérature : "en Qté / de N". Au fur et à mesure des écoutes attentives et des dépouillements de corpus, j'en ai rencontré des "variantes" ressemblant à celles du système en "lequel". Une étude a donc semblé nécessaire.

1. "En...Qté / de N"

Ces énoncés sont de la forme : Sujet + en + Verbe + expression de Quantité + / + de + Nom. La structure de la forme "en Qté / de N", se trouve essentiellement sous la forme d'une "dislocation droite". Ces structures ont été étudiées de nombreuses fois dans la littérature⁴ dans les mêmes termes que "lequel / de N".

(13) J'en ai mis **deux** au four / **de gâteaux** (Morel, 1991)

(14) Conversation téléphonique à propos de cursus universitaires

A-- Et y en a de moins en moins / euh de par les règles de par euh (...) tous ces problèmes réunis fait que le nombre d'étu

B-- Y en a de moins en moins ou ?

A-- Y **en a de moins en moins d'étudiants / admis** // en DESS

B-- Admis oui

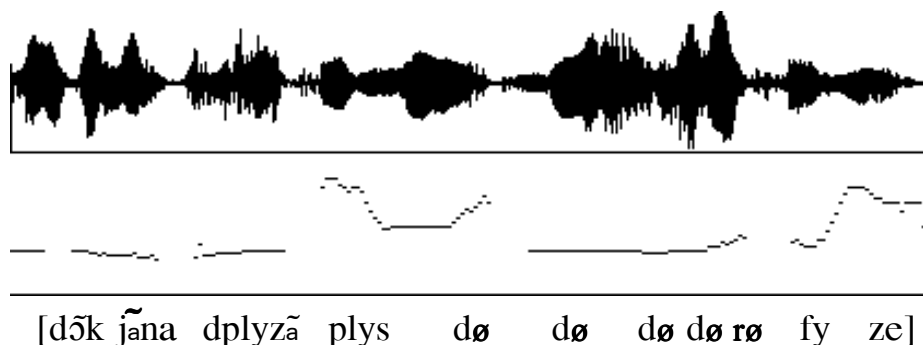
A-- Mais y en a de plus en plus qui demandent

B-- Ah oui d'accord

A-- Donc y en a **de plus en plus / de / de / de refusés**

Courbe intonative

Du point de vue de l'intonation, nos énoncés sont composés de deux parties, bien détachées prosodiquement. On note une rupture de la chaîne parlée de plus de 0"10 dans tous les cas; la pause est donc significative, et le changement dans la direction de l'intonation est souvent notable.



Utilisation préférentielle

Comme son homologue "lequel / de N", la forme décrite "en Qté / de N" est susceptible d'apparaître dans toutes les situations. Toutefois elle a été plus remarquée dans le corpus dans les emplois anaphoriques et déictiques et anaphoriques dont elle est la seule expression.

2. "En ...Qté / N"

On observe aussi des énoncés du même type que ceux précédemment décrits, mais sans la préposition "de" dans la deuxième partie. Ces énoncés, de la forme "en Qté / N", sont constitués de deux parties détachées. On note une nette rupture de la chaîne parlée quant à l'intonation : montante pour la

première partie de l'énoncé, en plateau pour la deuxième. Nos énoncés, assertifs ou interrogatifs, se présentent sous la forme : Sujet + en + Verbe + expression de Quantité + / + Nom, les interrogatifs suivant toujours le modèle assertif.

(15) A propos de revues et d'abonnements

A-- Bon la cotisation c'est 250 / comme moi j'en paye euh 4 ou 5 euh / cotisations / bon ben ça commence à f à faire cher quoi

(16) Discussion entre A et B à propos d'un film. C survient alors.

A-- Ah non la fille / génial / puis l'histoire / c'en est une qu'on aimerait plus souvent entendre / histoire / non ? / surtout que bon la fille qui te la raconte fin qui joue / elle t'y fait vraiment croire quoi

B-- ouais y a des supers histoires mais ça / c'en est une vraiment belle / histoire

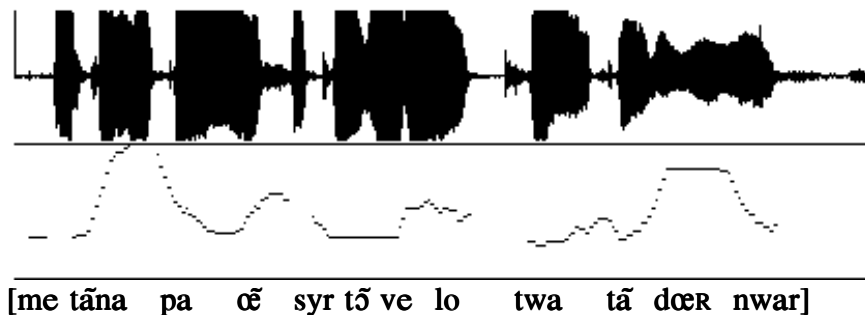
C-- Laquelle histoire ?

(17) A et B cherchent un tendeur

A-- Mais t'en as pas un / sur ton vélo / toi / tendeur noir ?

Courbe intonative

Du point de vue intonatif, on note les mêmes caractéristiques que pour les énoncés en "de N". En ce qui concerne l'énoncé (17), les éléments "toi" et "tendeur noir" sont bien détachés, avec un laps de temps entre chaque élément d'environ 0"10, ce qui, chez ce locuteur, est supérieur au seuil de pause.



Utilisation préférentielle

Les énoncés en "en Qté / N" sont très préférentiellement anaphoriques dans le corpus, puisqu'ils le sont à 85%. On note par ailleurs quelques cas d'énoncés déictiques.

3. "En...Qté de N"

Il s'agit des mêmes énoncés que ceux de la forme : "Sujet + EN + Qté + / + de N" mais où la deuxième partie de l'énoncé est intégrée prosodiquement. Des énoncés comme (18) ou (19) sont de cette forme.

(18) A propos d'une partie de tennis (Fr. Inter, Inter 13-14, 27.05.94)

A-- Rien n'est joué pour le perdant

B-- A ça oui / au tennis on en a vu des rebondissements

(19) A propos de certificats de maîtrise et cursus universitaires

A-- mm et alors dans / dans tous les couples que vous m'avez donnés tout à l'heure

B-- oui

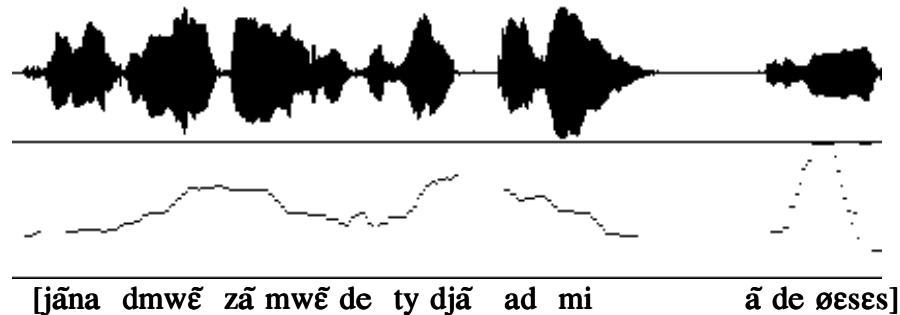
A-- Lequel serait l' plus

B-- Ce sont déjà des certificats préférentiels il n'y en a pas de préférence réelle / entre ces couples que je vous ai donnés / pas réellement de / de préférence hein

Courbe intonative

Du point de vue prosodique l'élément "de N" est bien intégré, les laps de temps avant ces éléments étant négligeables. En ce qui concerne l'énoncé (14), on note une légère montée sur "d'étudiants" et une modulation descendante sur "admis" qui, lui, est détaché :

(14) Y en a de moins en moins d'étudiants / admis // en DESS



Utilisation préférentielle

La forme "en Qté de N" se trouve très préférentiellement (puisque c'est le cas à 88%) dans des énoncés ni déictiques ni anaphoriques correspondant à des initiales thématiques ou à des reformulations d'énoncés.

4. "En...Qté N"

Il s'agit de structures encore non décrites⁵. Malgré le sentiment d'étrangeté face à de telles structures, en raison des nombreux énoncés de notre corpus, on ne peut les juger comme de simples hapax et il nous incombe de les considérer comme des structures linguistiques utilisées actuellement en français parlé. En fait, ces énoncés sont de la même forme que ceux en " / N", c'est à dire : Sujet + EN + Verbe + Expression de Quantité + N, mais sans rupture de la chaîne parlée entre l'expression de la quantité et le N qui suit; ce que la présence du pronom cataphorique "en" laisserait supposer.

(20) A propos de l'interprétation d'un énoncé

A-- Ce que je vous propose / ça / c'est une interprétation / et on en verra bien d'autres interprétations

(21) A propos d'un film

A-- Bon mais euh / on en a vu trois autres films de lui / et franchement c'est pas çui que j'préfère quoi

A-- (...) et pourtant j'en ai lu aucune mauvaise critique sur ce film

(22) Cours universitaires, certificats de maîtrise

A-- Et j'avais aussi appris / enfin on m'avait dit qu'c'était possible / enfin c'était recommandé même d'en prendre trois certificats si c'était possible

Ces énoncés, si on leur enlève le pronom cataphorique "en", correspondent à des énoncés tout à fait reconnus en français standard, comme (20¹) et (22¹) par exemple.

(20¹) on verra bien d'autres interprétations

(22¹) C'était recommandé même de prendre trois certificats

Courbe intonative

Du point de vue intonatif, l'élément "N" est intégré à l'énoncé comme tout autre élément, par exemple dans l'énoncé (22) :



Le seuil de pause est légèrement supérieur à 0"10. Il n'y a pas de pause notable entre "trois" et "certificats". Quant à la différence dans la direction de l'intonation, elle n'est pas importante; il ne s'agit tout au plus que d'une légère modulation sur "trois" et d'un plateau sur "certificats". Cet élément est donc bien intégré à l'énoncé.

Utilisation préférentielle

Les énoncés en "en Qté N" sont dans le corpus à plus de 70% anaphoriques, ce qui, comme dans le système en "lequel", met la forme "en Qté N" en variation avec celle, en chaîne rompue, en "en Qté / N".

III. Autres anaphoriques nominaux

Les mêmes phénomènes semblent observables pour les autres anaphoriques nominaux, j'ai repris la description des anaphoriques proposée par F. Corblin (1990) et j'ai recherché pour chaque catégorie des énoncés attestés.

1. DSN / de N

Comme pour les énoncés en "lequel" et "en Qté", on possède des descriptions de cette structure (déterminant sans nom + pause + de + nom) dans la littérature. Les autres anaphoriques nominaux se subdivisent en :

a) GN ordinaires vidés de leur tête nominale

(23) Tu as pris la plus grosse / de part (Corblin, 1990)

b) Pronoms possessifs

(24) Et le sien / de nez / il est comment ?

c) Composés de "celui"

(25) A propos de signes japonais

A-- Sur celui-là / oui / que vous avez fait à gauche / de kanji / ça se tient la barre verticale et le truc dessous?

2. DSN / N

Pour les trois catégories d'anaphoriques, on trouve des énoncés de la forme "déterminant sans nom + pause + nom". Au niveau intonatif, on observe une montée sur le DSN et après la rupture une intonation basse en plateau sur le nom, intonation typique de l'incise définie par M-A Morel et D. Delomier.

a) GN ordinaires vidés de leur tête nominale

(26) En haut de pistes de ski

A-- C'est une bleue / facile ?

B-- Piste ? Ouais ouais pas de problème

A-- bon parce que si c'est pas une bleue / piste c'est pas la peine

(27) A, devant le nouvel ordinateur de B

A-- C'est un multisynchrone ?

B-- D'écran / oui

A-- (...) Oui mais moi j' préfère l'autre / écran

b) Pronoms possessifs

(28) A dit être fatigué par une longue marche, B lui répond que ce n'est pas son cas

A-- mais c'est normal / t'as vu les tiennes / Pataugas ?

c) Composés de "celui"

(29) A, un enfant, n'arrive pas à écrire

A-- Ca marche pas

B-- Prends çui-là / stylo / il écrit mieux

(30) A est en train de préparer des avocats

A-- Mais il en restait pas d'autres ?

B-- Si y avait encore çui qu'était tout noir / avocat / mais bon j'l'ai jeté ce matin

3. DSN de N

On observe les mêmes structures que dans les énoncés en "lequel" et "en Qté", de la forme : "déterminant sans nom + de + nom", ces structures étant prosodiquement intégrées à l'énoncé.

a) GN ordinaires vidés de leur tête nominale

(31) La plus belle de fille que j'ai jamais vue / j'l'ai vue cinq minutes / ben j'te dis pas l'intensité hein / et j'l'ai jamais revue

b) Pronoms possessifs

(32) Le mien de camion avait été équipé (Blanche-Benveniste, 1990)

c) Composés de "celui"

(33) A est en train de faire un jeu de rôle sur ordinateur

A-- J'sais pas ce qui lui a pris à celle-là de gonzesse / j'y avais pourtant rien fait

4. DSN N ou le cas du type 6

Sur le même modèle que les énoncés en "lequel N" ou "en Qté N", on pourrait s'attendre à trouver des énoncés de la forme "déterminant sans nom + nom". Or, malgré de minutieuses écoutes, aucun énoncé de ce type n'a été trouvé. Jusqu'à preuve du contraire, c'est-à-dire attestation, nous devons donc considérer ces types d'énoncés comme agrammaticaux. Toutefois, sur le modèle de "lequel" et "en Qté", nous pouvons tenter de prédire leur forme.

c) Composés de "celui"

Concernant les composés de celui, on pourrait s'attendre à des énoncés comme :

*(29') Prends çui-là stylo il écrit mieux

*(29'') Prends çui qui est bleu stylo il écrit mieux

*(33') J'sais pas ce qui lui a pris à celle-là gonzesse / j'y avais pourtant rien fait

b) Pronoms possessifs

Concernant les pronoms possessifs anaphoriques, les formes que l'on pourrait s'attendre à rencontrer seraient de la forme (24') ou (28'). Il est intéressant de noter qu'on ne serait alors pas loin de l'énoncé (34), que F. Corblin (1990) citait comme survivance actuelle de formes anciennes.

*(24') Et le sien nez / il est comment ?

*(28') Mais c'est normal / t'as vu les tiennes Pataugas ?

(34) Un mien cousin

a) GN ordinaires vidés de leur tête nominale

Type 6 = type 1

Le cas le plus intéressant de cette "constitution" est celui des GN ordinaires vidés de leur tête nominale. En effet, pour un certain nombre d'énoncés, la forme obtenue par manipulation ne diffère pas d'une forme non anaphorique; (27) par exemple donnerait (27'), (31) donnerait (31'), (23) donnerait (23'), autant d'énoncés tout à fait acceptables en français.

(27') J' préfère l'autre écran

(31') La plus belle fille que j'ai jamais vue ...

(23') Tu as pris la plus grosse part

Changements phonologiques

Seuls deux cas permettraient de différencier la forme DSN + N (type 6) de la forme D + N (type 1). Il s'agit du cas des changements adjectivaux devant voyelle, comme (35') de type 6 qui se différencierait de (35), non anaphorique de type 1, seulement par l'alternance vieux / vieil.

*(35') Je préférerais ton vieux écran (type 6)

(35) Je préférerais ton vieil écran (type 1)

Place de l'adjectif

L'autre cas permettant de différencier DSN + N de D + N serait la place de l'adjectif dans le cas où ce dernier doit être postposé⁶. En effet, l'antéposition du DSN serait caractéristique du type 6 :

*(36') C'est un multisynchrone écran (type 6)

(36) C'est un écran multisynchrone (type 1)

*(26') C'est une bleue piste (type 6)

(26") C'est une piste bleue (type 1)

IV. Un système de six formulations

Nous pouvons donc définir un système de six formulations possible, comprenant une structure sans anaphore (de type 1), une structure anaphorique (de type 2), et des structures anaphoriques avec rappel du nom en de N après une pause (type 3), rappel en de N intégré à l'énoncé (type 4), rappel en N après une pause (type 5) et rappel en N intégré à l'énoncé (type 6).

Type 1 : Structure sans anaphore

Tu veux quel stylo ?

J'ai vu un film

Tu as pris la plus grosse part
Prends ce stylo, il écrit mieux
Et son nez, il est comment ?

Type 2 : Structure anaphorique

Tu veux lequel ?

J'en ai vu un

Tu as pris **la plus grosse**
Prends **celui-là**, il écrit mieux
Et **le sien**, il est comment ?

Type 3 : Structure anaphorique, pause, et rappel en "de N"

Tu veux lequel / de stylo ?

J'en ai vu un / de film

Tu as pris **la plus grosse / de part**
Prends **celui-là / de stylo / il écrit...**
Et **le sien / de nez**, il est comment ?

Type 4 : Structure comprenant une anaphore et "de N" intégré

Tu veux lequel de stylo ?

J'en ai vu un de film

Tu as pris **la plus grosse de part**
Prends **celui-là de stylo**, il écrit...
Et **le sien de nez**, il est comment ?

Type 5 : Structure comprenant une anaphore et le N détaché

Léglise, I., 2000b, « Variations prosodiques et syntaxiques en français parlé : le cas des anaphoriques nominaux », *Linx n° 42*, Université Paris X, Nanterre, 73-87.

Tu veux **lequel** / stylo ? J'en ai vu **un** / film Tu as pris **la plus grosse** / part
Prends **celui-là** / stylo, il écrit mieux
Et **le sien** / nez, il est comment ?

Type 6 : Structure comprenant une anaphore et le N intégré

Tu veux **lequel** stylo ? J'en ai vu **un** film *

Conclusion

Ce système de six formulations possibles est donc incomplet en ce qui concerne le type 6 pour les anaphoriques nominaux autres que l'interrogatif "lequel" et que le quantitatif "en Qté". Il reste donc à savoir si les formes de type 6 manquantes apparaîtront ou si cela est impossible.

Système de formulation n'équivaut pas à utilisation équivalente, en effet, à une forme de chaque type semble correspondre une utilisation préférentielle : déictique, anaphorique, l'un et l'autre ou ni l'un ni l'autre. Pour les formes restant en variation après le critère situationnel, un critère de normativité de la situation d'énonciation intervient et permet de définir des variantes intra-personnelles.

Enfin, alors que ces formes n'ont pour la plupart pas été décrites, elles ont été identifiées, lors d'une enquête de type sociolinguistique, comme énonçables en français parlé par 80% des locuteurs testés. Fait intéressant bien que non pertinent, 50% des locuteurs estiment même qu'ils pourraient eux-mêmes prononcer ces formes considérées comme "agrammaticales".

Références :

- BALLY Ch., 1909, *Traité de stylistique française*, Genève et Paris : Georg et Klincksieck.
BALLY Ch., 1932, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.
BLANCHE-BENVENISTE C., 1990, *Le français parlé, études grammaticales*, Paris : CNRS.
CORBLIN F., 1990 a, "Les groupes nominaux sans noms du français", dans **L'anaphore et ses domaines**, Kleiber G. et Tyvaert J.E. Dir, Université de Metz.
CORBLIN F., 1990 b, "Typologie des reprises linguistiques : l'anaphore nominale", dans **Le discours. Représentations et interprétations**, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 227-242.
DELOMIER D. et MOREL M-A., 1986, "Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incisives", **DRLAV n° 34-35**, 141-160.
DUEZ D., 1991, *La pause dans la parole de l'homme politique*, Marseille : CNRS.
FREI H., 1929, *La grammaire des fautes*, Genève : Slatkine.
GADET F., 1989, *Le français ordinaire*, Paris : Colin.
GROSS M., 1967, "Sur une règle de cacophonie", **Langage n°7**, 105-118.
MAINGUENEAU D., 1991, *Précis de Grammaire pour examens et concours*, Paris : Bordas. 173-181.
MILNER J.C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation, quantités, insultes, exclamations*, Paris : Seuil.
MOREL M-A., 1992, "Intonation et thématization", **Information Grammaticale n° 54**, 26-35, Paris.

¹ Un élément est considéré comme détaché, depuis Ch. BALLY, si on observe une rupture de la chaîne parlée qui encadre cet élément et s'il y a une différence dans la direction d'intonation entre cet élément et le reste de l'énoncé.

² DUEZ D. (91) La pause dans la parole de l'homme politique. CNRS, Marseille. Elle définit ainsi la pause : "interruption dans le signal sonore égale ou supérieure à la durée moyenne des occlusives intervocaliques, à cette durée est ajoutée quatre fois la valeur de l'écart type."

³ Tous les énoncés du corpus ont été analysés du point de vue de la situation dans laquelle ils ont été produits. Je me suis intéressée à la présence des éléments sur lesquels on interroge, à savoir s'ils étaient physiquement présents lorsque l'énonciateur les nomme, et dans ce cas je parle de deixis, ou s'ils étaient présents textuellement dans

l'échange qui précédait leur énonciation, et dans ce cas je parle d'anaphore. Quatre situations ont été isolées : deixis, anaphore, deixis et anaphore, ni deixis ni anaphore.

⁴ Citons notamment les travaux de M. Gross (1967), J.C. Milner (1978), F. Corblin (1990), C. Blanche-Benveniste (1990), M-A Morel (1991).

⁵ A l'exception de l'énoncé (22) traité du point de vue intonatif par M-A. Morel.

⁶ Ce cas ne se pose pas lorsque l'adjectif est habituellement postposé, puisqu'alors il n'y aurait aucune différence entre les deux structures, comme nous l'avons vu pour (27'), (31'), ou (23').